

Rassembler ET Partager



DOSSIER de PRESSE

Sud' INNOV

Concours Régional de l'Innovation Agroalimentaire en Languedoc-Roussillon

Cultivez vos idées...





SOMMAIRE

Edito	p.2
Contrat AGIR pour l'Agroalimentaire	p.3
Le concours Sud'INNOV	p.5
Concept et Objectif	p.5
Les projets en compétition	p.6
Planning et Jury	p.10
Les Organismes	p.11
L'ARIA	p.11
MIDIPACK	p.12
Les Partenaires	p.13
- Transferts LR	p.13
- Qualiméditerranée	p.13
- Montpellier Sup Agro	p.14
- Innovosud	p.15
Les Financeurs	p.16
- Région LR	p.16
- Conseil Général 66	p.16
- DIRECCTE	p.17
- Conseil Général 34	p.18
- DRAAF	p.18
- France Emballage	p.19
- Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée	p.19
Le Règlement du concours	p.20



EDITO



Didier Barral
Président de l'ARIA LR

Deux réussites en une

- 28 entreprises se sont inscrites à notre concours Sud'INNOV : un vrai succès pour cette année de lancement.

- Un partenariat inter-filière particulièrement fort avec, à la clé, du travail en commun, de l'implication, de la réactivité, un fourmillement d'idées fécondes, et de la convivialité : que rêver de mieux ?

Tous nos vœux de succès accompagnent cette « première » qui est pour nous l'une des façons, modeste et nous le revendiquons parmi diverses autres, de développer une culture de l'innovation au sein de nos PME.



Franck Salvagnac
Président de MIDIPACK et dirigeant d'OSMEA (Lodève)

Impulser l'innovation en région un défi MIDIPACK / ARIA

L'air du temps est à la nouveauté. L'innovation est au cœur de tous les discours. L'enjeu ? relancer la croissance, la compétitivité des entreprises et par là même, celle du territoire. Cependant, bien qu'omniprésente dans la plupart des TPE et des PME régionales, l'innovation n'est pas toujours mise en application, faute de temps ou de moyens.

Depuis ces dernières années, le consommateur porte un nouveau regard sur l'emballage. Il n'est plus un simple contenant, mais fait partie intégrante du produit, et ce du début de la chaîne de production jusqu'au recyclage final. Fort de ce constat, et dans une volonté d'accompagner nos entreprises dans cette dynamique d'« innovation », MIDIPACK a souhaité se rapprocher de la filière agroalimentaire, pour laquelle l'emballage et le conditionnement jouent un rôle majeur.

C'est dans cette logique que la 1^{ère} édition du Concours de l'innovation Sud'INNOV est née, impulsée par une action inter-filière MIDIPACK / ARIA LR, dont l'objectif est de favoriser le maillage régional et l'innovation dans les entreprises !

Espérant que ce concours régional de l'innovation s'installera dans la durée, afin de témoigner, chaque année, du formidable potentiel d'innovation qui existe en Languedoc-Roussillon !



AGIR POUR L'AGROALIMENTAIRE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME AGIR

Pour sortir de la crise plus vite et plus fort, la Région Languedoc-Roussillon lance le programme «AGIR» - Accompagnement Global et Investissement Régional - anciennement nommé le Contrat de filière.

Le 14 février 2006, la Région, l'ARIA et la FRCA ont signé le 1^{er} contrat de filière agroalimentaire en région Languedoc-Roussillon dont l'objectif stratégique est de rétablir le lien entre les entreprises du secteur et le consommateur final. S'inscrivant dans la durée, par son renouvellement en mai 2009, ce contrat permet une action structurante. Il répond aussi à une volonté commune de développement et apporte une réponse aux priorités définies par les professionnels.

Qu'est-ce que le Contrat de Filière Agroalimentaire Régional ?

Le Contrat de Filière Agroalimentaire Régional est la mise en œuvre d'une stratégie collective. Il est construit comme un projet d'entreprise et a pour vocation à mobiliser les entreprises et mutualiser les moyens et compétences autour de **l'axe stratégique majeur : la reconquête du lien avec le consommateur**, base de l'indépendance stratégique et de la maîtrise de l'aval. Il est concentré sur quelques actions pour être plus fort, plus mobilisateur et amplifier les propres projets des entreprises.

Cette stratégie se décline en trois priorités :

- **La reconquête des marchés de proximité.** Elle passe par le renforcement de l'image des produits et l'affirmation de l'image industrielle régionale.
- **La différenciation de l'offre et de l'accroissement de la valeur ajoutée des productions régionales :** elle permet de développer et de promouvoir des produits différenciés, présentant un avantage concurrentiel fort, notamment par la mise en avant des avantages nutritionnels des produits régionaux, l'appui à l'innovation-produit et la valorisation gastronomique des produits et recettes.
- **Le renforcement et la pérennité des entreprises :** le contrat de filière doit permettre d'améliorer la performance des entreprises régionales, aussi bien dans leur dimension économique, que sociale et environnementale.



Chiffres clés des actions de l'ARIA-LR dans le cadre du premier contrat de filière agroalimentaire régional 2006-2007-2008 :

Subventions du plan d'action : 3 063 101 €
Nombre d'actions réalisées : 45
Nombre d'entreprises impliquées : 332

Evolution du nombre d'entreprises bénéficiaires des actions collectives (hors sensibilisation et manifestations/colloques) :

- 2006 : 130 entreprises
 - 2007 : 149 entreprises
 - 2008 : 215 entreprises
 - 2009 : 225 entreprises
- Soit une évolution de 73 %.

AGIR pour l'Agroalimentaire : Renouvellement de l'engagement régional

Depuis février 2006, la Région a adopté le principe d'un contrat pluriannuel avec ses représentants : l'Association régionale des industries agroalimentaires du Languedoc-Roussillon (ARIA LR) et la Fédération régionale de la Coopération agricole (FRCA).

Le premier contrat arrivé au terme de ces trois années de partenariat, le renouvellement du soutien régional à la filière agroalimentaire est engagé pour une durée d'un an au travers du programme 2009 «AGIR pour l'agroalimentaire».

Plus d'infos sur : www.laregion.fr

Premier contrat de filière régionale agroalimentaire : un bilan plus que positif

Depuis sa signature, une cinquantaine d'actions collectives ont été mises en œuvre avec un soutien de la Région de 4 M€ et une montée en puissance des cofinancements publics, Conseils généraux, Etat et Europe.

Une mobilisation des entreprises exemplaire

400 entreprises représentant 13 500 emplois se sont impliquées dans le contrat de filière agroalimentaire régional.

Une étude pilotée par un cabinet indépendant et menée auprès de 330 entreprises ayant participé aux actions du contrat de filière, a permis de mesurer leur niveau d'implication (31% ont participé à au moins 3 actions), ainsi que leur niveau de satisfaction (90,9% des entreprises se disent satisfaites voire très satisfaites des actions menées).

Des indicateurs économiques en progression

Ils montrent une bonne tenue de l'agroalimentaire régionale face aux autres secteurs industriels, malgré une flambée des prix des matières premières agricoles entre 2006 et 2008.

L'analyse réalisée par la Banque de France sur la filière met en évidence :

- une évolution positive du PIB en 2007 et un maintien en 2008 : +3,7% entre 2006 et 2008,
- une progression continue des effectifs entre 2006 et 2008 : +6%,
- une remontée sensible des investissements en 2008 (après une baisse en 2007) : +19% entre 2006 et 2008.

Les entreprises agroalimentaires régionales maintiennent un bon niveau de valeur ajoutée au regard de la moyenne nationale.

L'agroalimentaire en Languedoc-Roussillon représente :
un CA de 8 milliards d'euros, soit 12% du PIB
mobilisant 21 000 personnes (15% des actifs) au sein de 1 200 établissements.



CONCEPT ET OBJECTIFS

POUR INNOVER...

L'ARIA-LR et MIDIPACK lancent la 1^{ère} édition de Sud'INNOV, un concours régional dont l'objet est de stimuler l'innovation dans le secteur agroalimentaire.

L'édition 2009-2010 de Sud'INNOV s'inscrit dans un partenariat avec Transferts LR, Qualiméditerranée et SupAgro.

Ce concours est ouvert aux industries agroalimentaires, fournisseurs, sociétés de service, équipementiers, entreprises de l'emballage et du conditionnement ayant un lien avec l'agroalimentaire et qui ont un site dans la région Languedoc-Roussillon.

Il récompense et valorise les entreprises du secteur agroalimentaire, ou en relation avec le secteur agroalimentaire, qui innoveront.

Qu'est ce que l'innovation ?
C'est la création de quelque chose de nouveau donnant un avantage concurrentiel et durable.

- Pourquoi innover ?
- c'est un levier de développement
 - c'est un élément de différenciation
 - c'est un avantage concurrentiel





31 PROJETS EN COMPÉTITION



2A LABEL : Ouverture d'un site Web nommé «ETIQA» pour proposer des étiquettes adhésives aux professionnels. Le site contient une galerie de créations graphiques exclusives créée pour les métiers ou les marchés des clients. Il est décliné en 3 langues (français, anglais, espagnol). Avec l'achat des étiquettes le client obtient une licence d'utilisation temporaire ou définitive. Les visuels sont personnalisables en ligne selon un formatage défini par le graphiste et sont déclinables dans d'autres formes et dimensions.



ACCENT D'OC : Un laboratoire artisanale de transformation agroalimentaire se met au service des producteurs (fruits, légumes, olives) du Languedoc-Roussillon. Notre projet : mettre notre savoir-faire en matière de transformation agroalimentaire et de services associés (certification bio, marketing, étiquettes...) au service des producteurs dans le cadre d'une tendance forte à la mutualisation des forces, au développement durable et à la recherche de circuit court par les consommateurs.

Notre offre : conçue comme une prestation de service, elle n'est pas une simple fabrication à façon. Elle permet d'accompagner le producteur à toutes les étapes qu'il juge nécessaires : marketing, création personnalisée, fabrication, certification...



ALOCENA : Pommes de terre fraîches, aromatisées avec du thym-laurier, du romarin ou du persil frais, sans utilisation de colorant ni de conservateur, à cuire directement dans son sachet. A l'image du riz en sachet, ce nouveau produit permettra au consommateur de cuire ses pommes de terre en plongeant directement les sacs quelques minutes dans l'eau bouillante et d'obtenir ainsi un produit frais de haute qualité gustative qui s'imprègne de tout l'arôme des herbes.



APMSA : Premier outil global et intégré dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité alimentaire. Associé à des technologies de mesures par des capteurs et/ou analyse rapides.



BENOIT RIZ DE CANAVERE : Nouvelle gamme de riz en sachets. Nouveau packaging de 500 gr dont l'une des originalités porte sur le fait qu'il est entièrement dessiné par un peintre. Cette gamme propose six variétés de riz cultivées en Camargue et labélisées IGP.

Riz long incollable de Camargue, Riz long blanc de Camargue, Riz long naturellement parfumé de Camargue, Riz long rouge de Camargue, Riz long noir de Camargue, Riz long complet de Camargue.



Biofortivia BIOFORTIVIA : Biofortivia utilise les plantes comme des micro-usines pour produire des oligoéléments organiques complexes au sein d'une matrice végétale. Sur le marché des compléments alimentaires, les produits à base d'oligoéléments sont conçus par voie de synthèse. Certains oligoéléments inorganiques sont peu assimilés et mal utilisés par l'organisme.

Ils peuvent s'accumuler de manière néfaste dans divers organes ou sont directement éliminés dans les urines. Sur le marché de la diététique, les ingrédients utilisés sont pauvres en oligoéléments et ne permettent pas un apport suffisant pour générer un effet physiologique perceptible.

Biofortivia innove en proposant des ingrédients fortement concentrés en oligoéléments d'origine végétale dont les caractéristiques physico-chimique apportent une réelle valeur ajoutée aux consommateurs.



31 PROJETS EN COMPÉTITION



BIOPLANÈTE :

Le système du Bag in Box est répandu pour le vin. Bio Planète l'a par ailleurs adapté à l'huile (Oil in Box, marque déposée). Ce conditionnement pratique et économique en 3L permet une conservation optimale, en préservant de l'air et de la lumière. Il minimise l'oxydation et garde intact le goût et la fraîcheur après ouverture.

De plus, il s'agit d'un packaging écologique : moins d'émission de CO2 sur le transport, moins de déchets, recyclage total de la poche et du carton. Bio Planète décline l'Oil in Box en 4 variétés d'huiles : l'huile d'olive, l'huile de tournesol, l'huile de cuisson et dernièrement l'huile de colza, une huile particulièrement saine, riche en Oméga 3.



BRASSERIE CAP D'ONA :

Boisson santé à la spiruline «XUT». Nouvelle génération de boisson qui permet d'apporter aux consommateurs les éléments nécessaires à une bonne santé.

Apports : vitamines, minéraux, oligo-éléments, enzymes, acides gras essentiels (acides aminés), protéines essentielles



CHLORODIA :

Un nouvel outil analytique simple d'utilisation, portable, avec des résultats immédiats et moins coûteux qui répond mieux aux nécessités de ces filières et permet ainsi d'augmenter les contrôles sur les points critiques. Ce kit de détection se compose d'une gamme de fibre pour la capture spécifique des trichloroanisols adapté à chaque type d'échantillon (vin, eau d'échaudage des barriques, solvant d'extraction pour les bouchons, et analyse de l'air).

Cette nouvelle technologie de détection peut être élargie à d'autres filières alimentaires comme le café car le trichloroanisole y est aussi considéré comme la plus importante cause des odeurs «moisies».



CŒUR DE FRUIT :

Cœur de fruit a développé un processus permettant de peler et dénoyauter les mangues fraîches.

La mangue étant un fruit difficile à choisir, à peler et à dénoyauter, ce processus nous permet de commercialiser de la mangue fraîche, mûre à point et déjà pelée.



CONSERVERIE DU LANGUEDOC :

Conception et création d'une nouvelle recette en collaboration avec un chef de la région sur le thème du développement durable.



CP DISTRIBUTION :

Conception et création d'une gamme de boissons à base de bières et autres produits régionaux.

Innovation du contenu : Innovation du contenant (canettes aluminium avec couvercle refermable aluminium et bouteille aluminium) 100% récupérable et recyclable !



EASY MEAL CONCEPT :

Le projet EASYMEAL CONCEPT est une solution «express» de restauration automatique qui utilise un processus de cuisson innovant, ayant fait l'objet de dépôts de brevets, couvrant les USA, Le Canada,

l'Europe et l'Australie.

Précisément, La maquette existante nous a permis de prouver qu'il était possible de cuire tous les aliments précuits et surgelés de petits calibres, sans ajout de matière grasse et dans des délais très courts.

A présent, l'objectif est de faire évoluer le concept vers un «véritable restaurant automatique» qui délivrera divers menus : Dans un premier temps l'offre sera composée de produits Bio, puis elle sera déclinée vers des menus de type Fast Food, Végétariens et Exotiques afin de proposer un service de restauration complet en phase avec les attentes des consommateurs.

Disponibles 24h/24, le restaurant automatique ultramoderne est un automate évolué, conçu avec le souci de répondre aux besoins de se restaurer rapidement et sainement, avec des plats chauds servis en moins de deux minutes :



EMBOUTEILLAGE SERVICES :

Le concept novateur correspond à la mise en place d'un service de mise en bouteille industriel.

embouteillage services

La nouveauté consiste à proposer une prestation complète avec des matériels totalement innovants. Formage de cartons / mise en carton / fermeture du carton / filmage des palettes sont entièrement automatisés. Les mises en place de 2 camions en série permettent d'amener une technologie de centre d'embouteillage à la propriété.



31 PROJETS EN COMPÉTITION



EMD SAS - NOUGALET SA :

Le « macaronia crème brûlée » est une confiserie dont l'aspect nous rappelle le macaron biscuit d'où le nom « macaronia » (marque déposée), mais il en est tout autre lors de sa dégustation.

Nous découvrons alors un subtil gianduja blanc aux délicieux éclats de caramel enrobé d'une fine couche de glace royale.



ESTRABOLS IMPRIMEUR :

Impression d'étiquettes adhésives en bobine sur plastique lenticulaire.



FUTURPLAST :

Boîte pour un grand donneur d'ordre dans la confiserie et qui représente son identité - C'est la boîte OURS pour HA-

RIBO. L'originalité tient au fait que nous avons réalisé un moule d'injection en faible épaisseur avec lequel on peut fabriquer simultanément la boîte et son couvercle, et de plus on réalise dans le processus d'injection la pose d'une étiquette sur le couvercle (étiquette IML).



GENERALE PATISSIERE :

Projet 1 : Générale Pâtisserie innove car pour la première fois le monde de la pâtisserie verra apparaître dans ses rayons des tartelettes rectangles.

Pourquoi le Rectangle ? Tout simplement pour une facilité de prise en main, de dégustation plus facile, un rangement dans le linéaire plus facile, une couverture optimisée du linéaire.

Egalement adapté au marché de la vente à emporter la tartelette rectangle est en terme de présentation très proche du sandwich de part sa forme. Sa prise en main en est facilitée ainsi que sa dégustation. Le visuel du produit rectangle donne une impression de luxe comparé au visuel rond.

Projet 2 : Nous avons donc choisi de créer une île flottante individuelle surgelée (pour le stockage et transport) à destination du rayon boulangerie pâtisserie de la grande distribution.

Ce produit sera mis en décongélation avant la mise en rayon. En pack de 2, il sera vendu avec le caramel et la cuillère. Il sera également adapté aux professionnels de la vente à emporter. L'innovation réside donc dans le fait de proposer une île flottante surgelée (mise en vente après décongélation) et ainsi avoir une véritable île flottante et non du blanc en neige mélangé à de la crème anglaise. C'est bien notre process qui nous permet d'apporter au produit une touche authentique. Ce produit sera

vendu sous la marque THONGUE ET LIBRON. Il sera le premier produit à porter ces couleurs régionales.

HISTALIM HISTALIM :

Méthode d'analyse de laboratoire permettant de quantifier précisément le niveau de déstructuration d'une matière première de viande : la méthode MDI.

Le kit de laboratoire «MDI-lab» a été conçu pour permettre d'intégrer facilement la méthode MDI dans d'autres laboratoires européens. Le principe de la méthode est simple : des coupes histologiques sont réalisées puis numérisées avant d'être traitées par un algorithme d'analyse d'images qui sélectionne les fibres musculaires en fonction de leur niveau de déstructuration. Enfin, un rapport entre ces surfaces est calculé. La méthode MDI permet donc de valoriser des viandes à leur juste niveau de qualité, avec une approche objective, rationnelle et précise.

Le kit permet à tout laboratoire d'être en mesure de réaliser des analyses MDI après seulement 3 jours de mise en service.

Outre l'aspect innovant de la méthode MDI, le mode de commercialisation est également innovant puisque le Kit ne s'achète pas de la même manière qu'un produit au sens classique du terme. En effet, pour favoriser le déploiement rapide de la méthode partout en Europe, et ainsi en faire rapidement une méthode de référence, HISTALIM a fait le choix de commercialiser MDI-lab sous forme d'une prestation de service : l'acquisition du Kit ne coûte rien, et chaque analyse réalisée par le laboratoire client d'HISTALIM est rémunérée à raison de 25 à 50 € par échantillon (pour un tarif final de la prestation d'analyse variant entre 100 et 150 €).



LABORATOIRE AQMC :

Rédaction d'un «Livret étiquetage» qui s'adresse à plusieurs populations : les particuliers, les opérateurs des industries alimentaires, les artisans. Ce livret reprendrait les principales règles de l'étiquetage sanitaire et nutritionnel en les détaillant sur la base d'exemples concrets trouvés dans le commerce.

Le caractère innovant de ce Livret qui pourrait s'intituler «Les dessous de l'Etiquetage» serait à caractère ludique sur le modèle des livres vendus dans le commerce «L'informatique pour les nuls».



LE FEDOU - FROMAGERIE DE HYZELZAS SAS :

Projet 1 : Fromage frais au lait de brebis avec des brisures de truffes et aromatisé à la truffe.

Projet 2 : Une tomme au lait cru de brebis aromatisée au genièvre.



31 PROJETS EN COMPÉTITION



LES BRASERADES :

Gamme de 3 nouveaux produits pour 1 à 2 personnes en sachet micro-oncable : le jarretton de porc rôti recette thym & romarin, la souris d'agneau rôtie recette aux épices douces et le filet mignon de porc rôti recette thym & romarin.



LES DOMAINES AURIOL SAS :

So'Light : vin allégé, 9° d'alcool et 65 calories pour 1 verre. So'Light est né en 2009 d'un partenariat avec l'INRA. La première mise en bouteilles a été présentée lors de VINEXPO 2009, puis soumise aux remarques des clients sur les différents marchés internationaux. Cela a permis de valider le concept de vin allégé et d'en améliorer le profil gustatif : rondeur, fruité....



LGDBE DISTRIBUTION :

Le projet découle d'un besoin réel de valoriser la filière apicole en France. Innovation technologique : nouveau procédé de transformation pour obtenir de la poudre de miel. Innovation marketing : nouvelle implantation du produit miel dans le rayon santé bien être, nouveaux modes d'utilisations, pour toutes les tranches d'âge et à n'importe quel moment de la journée.



L'OULIBO :

Projet 1 : Gros conditionnement de bag in box pour la conservation et le stockage de ses olives.

Projet 2 : La gamme de produits présentée est une gamme alternative aux Olives de tables classiques et naturelles. Ce sont des olives aromatisées avec des saveurs inédites à base de fleurs, fruits : ROSE, JASMIN, CITRON, MENTHE. Ce sont des olives de pays craquantes et douces. Chaque saveur s'approprie l'olive et vous découvrirez des sensations étonnantes : la menthe touche de fraîche, le citron tonique et légèrement acidulé, la rose très fleurie et le jasmin, saveur très subtile.



SAINT GOBAIN EMBALLAGE :

La gamme Ecova est née de la volonté de Saint-Gobain Emballage d'allier éco-conception de nos bouteilles et valorisation des produits de nos clients. Les bouteilles Ecova bénéficient à la fois de l'amélioration continue de notre process de production et des qualités naturelles du matériau verre. Ecova réunit ainsi dans un même mouvement un process (la fabrication verrière à impact environnemental maîtrisé), un

matériau (le verre, 100% recyclable et recyclé) et un produit (l'éco-design, support d'un marketing durable). Nos bouteilles Ecova sont toujours aussi belles, et émettent 10 à 15% de CO2 en moins à la production selon les modèles.



VIGNERONS CATALANS EN ROUSSILLON :

«Le Temps de Vivre» est une gamme de vins construite dans le cadre de l'engagement de Vignerons Catalans en Roussillon dans le développement durable.

En effet, chaque constituant sec de ces trois produits (AOC Côtes du Roussillon rouge, AOC Côtes du Roussillon Rosé, VDP d'OC 100 % Chardonnay) a été sélectionné dans le but de réduire au maximum l'empreinte carbone de chaque bouteille de la marque : bouchon AMORIM certifié FSC ; étiquettes ASET BIDOIT (imprimerie certifiée IMPRIM'VERT) ; bouteille «allégée» ECOVA de St Gobain Emballage ; carton recyclé et recyclable de SMURFIT.

«Le Temps de Vivre» sera dans les linéaires le premier «ECO-VIN».



VINOXYA :

Service totalement innovant par son approche technique dans le suivi de l'oxygène dans le vin. L'acquisition d'un matériel très novateur (oxymètre Nodasemse médaille d'or Sitevi 2009) nous permet d'effectuer des audits d'installations, des validations de process, des suivis d'innovations...

Le secteur concerné est la maîtrise de l'oxygène dans le vin. Notre savoir-faire, nos différentes expériences en œnologie dans le domaine de l'embouteillage, nous permettent d'évaluer les performances de nos clients.



PLANNING ET JURY



CALENDRIER ET ÉTAPES DU CONCOURS

- 15 janvier 2010 Date limite de dépôt des dossiers de préinscription
- 11 mars 2010..... Présentation des projets et des entreprises lors des JAAM
- 31 mars 2010 Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- Avril 2010 Evaluation des dossiers
- 24 juin 2010..... Présentation du concours Sud'INNOV au forum inter-filières organisé par la Région
- 28 juin 2010 Remise des prix lors du Symposium ISDA

LE JURY

Le jury est composé d'un représentant de :

- ARIA-LR,
- Midipack,
- Transferts LR,
- Qualiméditerranée,
- Montpellier SupAgro,
- DRAAF,
- Région LR,
- France Emballage,
- News Associées,
- un journaliste de Radio Raje,
- un spécialiste par domaine d'innovation.



LES ORGANISATEURS

L'ARIA

L'ARIA LR représente aujourd'hui 70 % du poids économique de l'agroalimentaire régional : 8 milliards d'euros de CA et plus de 21 000 salariés. 225 entreprises dans 13 branches d'activité participent activement chaque année aux actions menées par l'ARIA LR.

Ses missions

- Représenter les entreprises et le secteur agroalimentaire régional auprès des Pouvoirs Publics, des Institutions départementales, régionales et plus généralement de l'environnement socio-économique en étant une véritable interface et force de proposition ;
- Fédérer les entreprises, créer des liens entre les dirigeants et leurs collaborateurs, les mettre en réseau ;
- Accompagner les entreprises au travers d'actions collectives visant l'optimisation des performances ou la modernisation des méthodes.

Objectifs et principes de fonctionnement

- Accroître la valeur ajoutée des I.A.A du LR ;
- Développer la filière en région ;
- Promouvoir les I.A.A. régionales, leur savoir-faire et leurs produits.

Ses principes de fonctionnement résident dans la simplicité, la convivialité, le professionnalisme, l'apolitisme au travers de partage d'expériences, de dialogue permanent entre cadres, dirigeants et salariés et d'une méthodologie de groupes/ateliers de travail transversaux fonctionnant en réseau.

Quelques actions

Restauration collective : développer un courant d'affaires entre les EAA et les acheteurs de la restauration collective.

Nutrition : encourager les EAA à développer des bonnes pratiques nutritionnelles et les inciter à innover.

Développement durable : identifier les bonnes pratiques des entreprises en matière de développement durable, valoriser leurs démarches et mesurer leurs efforts au travers d'indicateurs de performance.

Commission paritaire Emploi-Formation : favoriser l'émergence d'une politique formation sectorielle et la rendre opérationnelle et dynamique.

Baromètre Emploi-Formation : réaliser des études annuelles afin d'obtenir des données précises, fiables et dynamiques sur la situation et l'évolution de l'Emploi et de la Formation.

Passeport compétences : recenser les compétences acquises par les salariés dans l'objectif et les aider à mieux se connaître et à être reconnus.

Aide au recrutement : aider les entreprises à améliorer leurs recrutements et valoriser l'emploi au sein du secteur agroalimentaire.

Offre de formation : organiser des formations inter et intra-entreprises sur des thématiques spécifiques à l'agroalimentaire.

ASTIA : pérenniser les EAA du LR grâce à des « chantiers de croissance » soutenus par une démarche stratégique.

CAPROXI : renforcer et enraciner les EAA du LR en mobilisant l'épargne de grande proximité et en développant l'épargne salariale.

Performance industrielle : identifier les axes de progrès que devra mener l'entreprise pour optimiser sa fonction maintenance.

Performance logistique : optimiser la performance logistique en professionnalisant et modernisant la supply chain des EAA régionales (réduire les coûts, élever la qualité de service en avantage concurrentiel, etc).

Appels à projets : stimuler une stratégie d'alliance entre les EAA afin de mailler le territoire.

Développer les partenariats : développer les partenariats entre entreprises à partir d'actions transversales (réseau de magasins d'entreprises, clubs) et verticales (filiales et territoires).



LES ORGANISATEURS

MIDIPACK

MIDIPACK est le réseau des industriels de la filière Emballage et Conditionnement sur l'axe Pyrénées Méditerranée.

Cette association Loi 1901, créée en 2006, regroupe aujourd'hui une trentaine d'entreprises qui apportent une expertise complète et globale en terme de packaging dans des domaines variés tels la viticulture, l'agroalimentaire, la cosmétique, la pharmacie, l'industrie ou les collectivités,...

Piloté par un bureau composé de 10 entreprises régionales, MIDIPACK est soutenu financièrement par la DRIRE Languedoc-Roussillon, la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil général de l'Hérault, la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et la CCI de Béziers.

Un triple objectif

MIDIPACK a un triple objectif : le soutien à l'activité économique afin de faciliter et de renforcer la coopération entre les entreprises membres du réseau ; l'information et la sensibilisation des TPE et PME sur des questions d'intérêt stratégique; favoriser l'adaptation des entreprises à l'environnement socio-économique.

Qu'ils soient fabricants d'emballages ou transformateurs, négociants ou agences de design, les membres du réseau MIDIPACK déclinent leur savoir-faire dans des métiers

divers concernant l'ensemble des segments : verre, plastique, bois, papier/carton, métal, machines spéciales.

Présent dans de nombreux réseaux professionnels (Enseignement/Recherche, France Clusters...), il participe aux côtés des autres réseaux français de l'emballage à la structuration et à l'animation de France Emballage (le «Réseau des réseaux» de l'emballage).

Ses missions

- Favoriser les échanges inter-entreprises
- Accroître la performance économique des entreprises membres
- Développer des complémentarités, des synergies, des offres globales
- Favoriser l'accès à de nouveaux marchés en France et à l'étranger
- Favoriser le développement de projets collectifs
- Encourager l'innovation et le développement de nouveaux packagings multimatériaux
- Fédérer un réseau d'acteurs privés et publics autour de la filière.

Un réseau attractif

- 27 membres (+ 8% en un an)
- 59,5 M€ de CA HT sur la région en 2008 (+ 20% de 2006 à 2008)
- Environ 50% du CA HT cumulé est généré en région, 35% sur le territoire national, et 15% à l'export (représentant plus d'une quarantaine d'affaires contractualisées grâce au réseau).



LES PARTENAIRES

TRANSFERTS LR

Créée en 2005 à l'initiative de la Région et de l'État, Transferts LR a pour mission de soutenir la compétitivité des entreprises du Languedoc-Roussillon par l'innovation et le transfert de technologie.

Définir précisément le projet d'innovation de l'entreprise, identifier les besoins, trouver les ressources nécessaires à la réalisation, mettre en relation avec les laboratoires de recherche, coordonner les actions... voici quelques-unes des actions les plus courantes menées dans un cadre strictement confidentiel et gratuit par les conseillers technologiques.

Avec plus de **600 entreprises et porteurs de projets accompagnés individuellement chaque année**, dont près de 200 au montage de demandes de financement de projets d'innovation, l'association accompagne depuis trois ans la politique de développement économique menée en région, autour de cinq grandes thématiques : agroalimentaire, environnement, informatique, productive, santé.

QUALIMÉDITERRANÉE

Qualiméditerranée fait partie des 71 pôles de compétitivité français qui ont pour ambition de développer la performance économique par l'innovation à travers des partenariats Recherche/Industrie.

Au sein du réseau des 15 pôles de compétitivité agroalimentaires français, **l'ambition de Qualiméditerranée est de mettre l'agriculture méditerranéenne et les produits qui en sont issus au cœur des modes alimentaires de demain**. A l'international, il est le pôle de compétitivité agroalimentaire français de référence pour développer les partenariats d'innovation sur le pourtour méditerranéen.

Des acteurs innovants

Le pôle est avant tout un réseau d'acteurs qui se rencontrent et se regroupent par projets pour générer de l'innovation et développer de nouveaux produits et services sur deux thématiques phares :

- Les défis technologiques d'une agriculture méditerranéenne à haute performance économique et environnementale,
- Le développement de nouveaux produits répondant aux attentes des consommateurs (jus de fruits, vins allégés en alcool, extraits et ingrédients végétaux, ...)

D'autre part, la particularité de Qualiméditerranée réside dans le maillage des projets de R&D d'entreprises de production agricole (viticulture, fruits et légumes, céréales), associées aux entreprises technologiques et aux organismes de recherche.

Des projets d'excellence

La dynamique d'émergence et de détection de projets a fait ses preuves au sein du pôle Qualiméditerranée. Le label « projet labellisé » est décerné après expertise aux meilleurs projets et garanti leur excellence. Depuis sa création, 83 entreprises sont impliquées dans les projets de R&D qui totalisent près de 50 M€ de R&D. En 2009, 21 entreprises ont été impliquées dans 8 projets qui représentent 15 M€ de R&D ; leurs porteurs bénéficieront grâce au pôle de 6,5M€ de subventions (hors CIR).

Le Languedoc-Roussillon, un des atouts du pôle Qualiméditerranée

Le pôle est implanté en région Languedoc-Roussillon qui est une véritable terre de chercheurs : près de 2 500 chercheurs sont regroupés au sein d'Agropolis International (Cirad, Cemagref, IRD, INRA, Universités...) sur les domaines de l'agriculture, l'alimentaire, la biodiversité et l'environnement. Cette recherche agronomique est reconnue comme l'un des 13 pôles d'excellence scientifique française, labellisé RTA.



LES PARTENAIRES

MONTPELLIER SUP AGRO

Le Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), doté du statut de Grand établissement. Il est porteur, avec les universités montpelliéraines, du projet « Université Montpellier Sud de France » sélectionné par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre de l'Opération Campus.

Montpellier Sup Agro est membre fondateur du pôle Agropolis International et de Agropolis Fondation, support du Réseau thématique de recherche avancée « Agronomie et développement durable » labellisé par l'Etat. Il est également fondateur de Agreenium, consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement et a créé la première fondation universitaire en sciences agronomiques : SupAgro Fondation.

Largement ouvert sur la Méditerranée et les pays du Sud, Montpellier SupAgro propose trois cursus d'ingénieurs (Agronomie, Systèmes agricoles et agroalimentaires durables pour le Sud, Innovations dans les systèmes agricoles et agroalimentaires du monde) et un large éventail de formations initiales et continues, inscrites dans le référentiel européen LMD. Plusieurs cursus portent sur le domaine agroalimentaire, notamment la spécialisation d'ingénieur agronome « agroalimentaire et agroindustrie », le master en alternance « Ingénierie du commerce et de la vente en agroalimentaire », le mastère « management des entreprises du vivant et de l'agroalimentaire », la formation qualifiante Responsable qualité, sécurité, environnement en industrie agro-alimentaire.

Montpellier SupAgro est membre de sept consortiums internationaux et coordonne deux consortiums Erasmus Mundus et est présent dans les réseaux internationaux et européens scientifiques. Il a conclu des accords d'échanges avec 39 universités européennes et de coopération avec 21 pays tiers. Il pilote plusieurs

projets d'expertise en ingénierie de formation et d'appui à l'enseignement agricole à travers le monde.

Montpellier SupAgro compte :

■ cinq départements d'enseignement autour de grands champs thématiques :

- Sciences du végétal
- Sciences pour la protection des plantes et l'écologie
- Milieux, productions, ressources et systèmes
- Sciences pour les agro-bioprocédés
- Sciences économiques, sociales et de gestion

■ quatre directions d'appui

■ quatre composantes de formations spécialisées

- Institut des régions chaudes
- Institut des hautes études de la vigne et du vin
- Une antenne pédagogique d'appui à l'enseignement agricole : SupAgro Florac
- Un centre de formation professionnelle des bergers transhumants

Très impliqué dans la recherche agronomique, Montpellier SupAgro participe à 22 unités mixtes de recherche (17 sont intégrées au RTRA « Agronomie et développement durable »), en partenariat avec l'Inra, le Cirad, l'IRD, l'Université Montpellier 2, l'Université Montpellier 1, le Cemagref, le CNRS, etc.

Ses quatre domaines agricoles expérimentaux (1100 ha) qui ont pour vocation l'expérimentation, la R&D et le développement des échanges avec les professionnels sont dédiés à des productions régionales (viticulture, élevage ovin et équin, oléiculture, apiculture). Le transfert et la valorisation s'effectuent à travers un incubateur d'entreprises, un centre de transfert, et une plate-forme de montage et d'accompagnement de projets de valorisation (AgroValo Méditerranée).

Les effectifs

■ 1300 étudiants dont 265 étudiants étrangers, 600 élèves ingénieurs, 180 doctorants.

■ 100 enseignants-chercheurs et cadres scientifiques

■ 300 agents administratifs et techniques

■ 360 intervenants en formation professionnels et chercheurs.



LES PARTENAIRES

INNOVOSUD

1^{ère} pépinière d'entreprises du Biterrois, membre du réseau régional Synergiesud, INNOVOSUD offre aux créateurs en phase de démarrage un environnement privilégié.

Notre structure est un lieu d'accompagnement et d'hébergement des projets et des entreprises innovantes sur 2 sites de l'Ouest Hérault (Béziers et Vendres) à proximité des autoroutes A9 et A75.

Nos objectifs sont les suivants :

- soutenir la création de nouvelles entreprises et l'émergence de nouvelles activités économiques en favorisant l'innovation,
- aider les entreprises à se développer et à s'insérer durablement sur le territoire,
- apporter tout le soutien nécessaire à leur installation sur le territoire du Biterrois après leur période d'hébergement en pépinière.

Cet accompagnement se traduit par une offre d'hébergement, de formation et de conseils.

Notre accompagnement dispensé tout au long du projet doit vous aider:

- à évaluer la faisabilité technique et la viabilité économique de leur projet (entretien individuel

du porteur de projet et orientation),

- à élaborer un business-plan et à rechercher des financements public ou privés (réalisation du BP par un partenaire expert),

■ à vous intégrer à l'environnement économique et institutionnel grâce à un réseau de partenaires compétents (agence de développement économique, chambres consulaires, maison de l'emploi),

- à vous former au métier de chef d'entreprise (prise en charge de certains temps de formation),

■ à élaborer des outils et des indicateurs pertinents pour réaliser votre tableau de bord,

- à formaliser votre stratégie commerciale et marketing.

Innovosud
132 Rue Marquis de Laplace
34500 Béziers
Tél. : 04 99 41 06 80
Courriel : info@innovosud.fr
www.innovosud.fr



LES FINANCEURS

RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'innovation n'est pas l'apanage des grandes entreprises, mais un puissant fortifiant de la croissance des PME. La Stratégie Régionale d'Innovation, ou SRI, adoptée par la Région Languedoc-Roussillon et l'État, est le fruit d'une large concertation de seize mois avec 250 acteurs économiques. Déclinée en 2 axes prioritaires et 14 actions, la SRI, encouragée par l'Union européenne, sera, dans les mois à venir, un pilier essentiel de la relance économique en Languedoc-Roussillon.

Axe 1 : Innovation et reconquête du client final

Il s'agit, comme nous y invite la Stratégie Régionale à l'Innovation (SRI), de soutenir l'innovation sous l'angle nouveaux produits, nouveaux services élaborés en convergence avec d'autres secteurs économiques (TIC, logistique, emballage...), nouveaux marchés, nouveaux outils promotionnels, afin d'adapter au mieux l'offre régionale aux attentes des consommateurs. Il s'agit également de poursuivre l'effort de professionnalisation de l'offre commerciale des entreprises.

Axe 2 : Entreprise durable

Cet axe doit garantir un socle de compétences et savoir-faire en matière de financement de l'entreprise, de gestion des ressources humaines et de prise en compte des impératifs environnementaux. Il s'agit de renforcer et pérenniser l'entreprise dans son environnement économique et social.

Stratégie Régionale d'Innovation (SRI), 14 actions prioritaires

Innovation pour tous

- Organiser un réseau régional d'innovation pour mobiliser la totalité de la chaîne d'accompagnement.
- Identifier des entreprises leaders et les réunir dans un club doté de services exclusifs.
- Améliorer la structure financière des entreprises en renforçant et complétant la chaîne financière régionale.

Le Languedoc-Roussillon, région-phare de la convergence

- Lancer un appel à projets pour susciter de nouveaux usages des technologies numériques dans les domaines traditionnels de l'économie régionale.
- Promouvoir via un portail Internet régional vins, produits agricoles, territoires, environnement et activités touristiques.
- Diffuser les innovations du centre de ressources technologiques de Pech Rouge de l'INRA de Gruissan dans la filière viti-vinicole régionale.

- Lancer un appel à projets pour des «éco-territoires» touristiques d'excellence.
- Construire l'économie verte : susciter une demande régionale de bâtiments et d'équipements publics durables, de systèmes de gestion de l'énergie durable, de protection de la biodiversité.
- Créer un cluster numérique et faire reconnaître le Languedoc-Roussillon comme leader en matière de TIC et de services innovants.

Valoriser le potentiel régional de matière grise

- Créer un dispositif pilote de valorisation de la recherche publique, ouvert sur l'international, en mutualisant les ressources existantes.
- Promouvoir l'intégration de ressources humaines qualifiées dans les entreprises en devenant un pôle de réputation internationale en formation marketing et commercialisation des innovations.

Nouer des connexions et des coopérations internationales

- Définir un référentiel « qualité export ». Les entreprises labellisées bénéficieraient d'un bouquet spécifique de services.
- Promouvoir le positionnement « Languedoc-Roussillon : terre de convergences » via des événements valorisant les innovations issues des convergences entre secteurs et technologies.
- Augmenter les interactions entre les chercheurs de réputation internationale et l'économie régionale.

CONSEIL GÉNÉRAL 66

Les Pyrénées-Orientales sont dotées de caractéristiques territoriales et économiques fortes :

- Une situation géographique transfrontalière, au cœur des flux Sud-Nord-Sud, propice à un rayonnement national et international.
- Un réseau de communication performant : routier, autoroutier, ferroviaire, maritime et aérien, structuré autour de plateformes multimodales.
- Un territoire aux ressources foncières distinctives : une capacité foncière apte à répondre à la demande estimée des entreprises de ces vingt prochaines années, une offre appuyant sur une charte qualité départementale.
- Une structure unique : plateforme multimodale MP2 pour fédérer, planifier, investir et promouvoir les 6 sites logistiques du département (Port de Port Vendres, distri-



LES FINANCEURS

- Un climat et des ressources naturelles propices au développement des énergies renouvelables.
- Une vitalité démographique remarquable.

Un acteur du développement économique

Soucieux de contribuer au développement économique, le Conseil général a fait le choix d'une intervention volontariste autour de quatre axes :

- Encourager et accompagner les projets d'entreprises
- Animer et fédérer le tissu économique local
- Mobiliser les entreprises sur l'insertion
- Aménager le territoire

Ces dernières années, il s'est notamment attaché à renforcer son action fédératrice en matière de développement économique, en donnant corps à des outils structurants comme Accueil Entreprises 66 ou les contrats de filières sectoriels que représentent la Charte départementale de l'artisanat et la Charte départementale du commerce, de l'industrie et des services, mais aussi en engageant un partenariat actif avec les organisations patronales et les fédérations professionnelles pour mobiliser les entreprises sur la thématique de l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

DIRECCTE LR

Evolution du contexte social, mutations économiques, crise financière ... De nouveaux dispositifs de régulation et d'animation sont nécessaires pour favoriser le développement des entreprises et de l'emploi, améliorer la qualité du travail et des relations sociales, assurer la loyauté des marchés et la sécurité des consommateurs. Tel est le sens de la création de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Languedoc-Roussillon (DIRECCTE LR) qui s'inscrit dans le droit fil de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat.

Avec ses 430 agents, la DIRECCTE LR est une direction régionale "intégrée" qui constitue l'unique service dé-

concentré, commun au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, et au Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

La DIRECCTE est structurée autour de 3 grands pôles et 5 unités territoriales :

- Un pôle Politique du Travail : Pôle T ;
- Un pôle Entreprises, Economie, Emploi : Pôle 3 E ;
- Un pôle Concurrence, Consommation, Métrologie et Répression des Fraudes : Pôle C ;
- Un service Performance et Ressources à vocation interne chargé des fonctions supports ;
- Cinq unités territoriales implantées au niveau départemental.

Le directeur régional et les chefs de pôles, en lien permanent avec les directions d'administration centrale, régionalisent les orientations nationales, pilotent et évaluent l'action en région et en département, sous l'autorité du préfet de région. Les chefs des unités territoriales mettent en œuvre les actions liées aux politiques publiques à l'échelon territorial. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des préfets de département, des partenaires et des bénéficiaires départementaux.

Des missions au service de l'économie

- assurer le pilotage coordonné des politiques publiques du développement économique, de l'emploi, du travail et de la protection des consommateurs au cœur des territoires.
- être l'interlocuteur de l'Etat unique pour les chefs d'entreprises, salariés, partenaires sociaux, demandeurs d'emploi, consommateurs, branches et filières professionnelles...
- proposer aux entreprises un accompagnement global et continu et veiller à ce que les réponses aux situations difficiles intègrent les préoccupations à caractère social (maintien dans l'emploi et reclassement des salariés), et aussi territorial (revitalisation des territoires).
- accompagner l'accès et le retour à l'emploi des publics prioritaires des politiques d'emploi. La DIRECCTE LR assure l'animation et la coordination du service public de l'emploi.



LES FINANCEURS

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT

Le Département de l'Hérault, aménageur du développement économique

A l'écoute des entreprises pour :

- soutenir leur développement
- animer le tissu économique
- accompagner leurs recrutements
- mobiliser les aides à l'emploi
- favoriser l'accueil de nouvelles entreprises
- agir pour le développement durable
- sensibiliser à l'égalité des chances

Les actions départementales classiques :

- soutien à l'immobilier d'entreprise
- aménagement d'écoparc selon la charte de qualité.
- création et animation de réseaux d'entreprises
- partenariat avec tous les organismes économiques locaux.

Les actions départementales pour l'innovation et la recherche :

- soutien à la location de bâtiments techniques.
- accompagnement aux projets d'investissement des organismes de recherche.
- membre des conseils d'administration de Transferts LR, LRI (incubateur), Soridex (capital risque).
- adhérent à six pôles de compétitivité.

DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)

Créée en janvier 2009, la DRAAF est un service déconcentré du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Elle est constituée de 250 agents qui assurent des missions sous l'autorité du préfet de région.

Elle regroupe les missions antérieurement conduites par la direction régionale de l'agriculture et de la forêt (hors inspection du travail en agriculture) et par les offices agricoles en région. La nouvelle direction élargit son do-

maine de compétence aux politiques de l'alimentation. Elle devient l'échelon régional du nouvel établissement public FranceAgriMer créé par ordonnance du 25 mars 2009 (issu de la fusion des offices agricoles par produit). La DRAAF a pour rôle l'animation et le pilotage des services départementaux interministériels placés sous l'autorité des préfets de département.

Ses missions

Équilibre et compétitivité de territoires en mutation

- Mise en oeuvre des dispositifs d'aide et de soutien aux filières agricoles et agroalimentaires (Politique agricole commune, Organisation commune des marchés, mesures nationales)
- Mise en oeuvre de la politique forestière et de mobilisation de la ressource en bois
- Mise en oeuvre des politiques nationales et communautaires de développement rural
- Connaissance et analyse des structures et des marchés agricoles
- Accompagnement des projets de territoires dans une perspective de développement durable
- Soutien de la recherche, de l'innovation et de l'emploi en agriculture, agroalimentaire et forêt.

Une alimentation sûre et de qualité au cœur des attentes de la société

- Développement de la qualité des productions agricoles et de l'offre alimentaire
- Pilotage et mise en oeuvre des contrôles sanitaires de l'alimentation
- Pilotage et mise en oeuvre de la surveillance épidémiologique sur les animaux et les végétaux
- Mise en oeuvre des orientations du Grenelle de l'environnement (réduction des produits phytosanitaires, développement de l'agriculture biologique...)

Un enseignement agricole au cœur des enjeux de l'agriculture et des territoires

- Définition de l'organisation de l'action éducatrice dans l'enseignement technique agricole (autorité académique)
- Action en faveur de l'insertion scolaire et profession-



LES FINANCEURS

nelle des jeunes et des adultes

- Mise en œuvre des politiques relatives à l'enseignement supérieur agricole.

FRANCE EMBALLAGE

France Emballage représentent près de 40% des professionnels de l'emballage en France et regroupe à ce jour 6 réseaux régionaux (dont MIDIPACK en Languedoc-Roussillon). La filière emballage, qui représente un tissu industriel diffus composé de nombreux métiers et d'un nombre important de PME, compte pas moins de 7 200 entreprises employant 221 800 salariés pour un CA global de 38,8 Mds €.

Ses missions

- Référencer et animer les acteurs de la profession de l'emballage
- Regrouper les réseaux régionaux de l'emballage
- Créer une synergie d'une dimension suffisante pour aborder des marchés plus vastes
- Rassembler savoir-faire et expertises pour les mettre à la disposition des entreprises
- Recenser l'offre de formation emballage (collège formations composé de 15 écoles de bac +2 à +5)
- Mutualiser les veilles réglementaire, technologique, marché et produits
- Participer à des actions mutualisées de type labellisation ou toute action collective visant à améliorer les services aux entreprises
- Favoriser l'accès aux informations pour les entreprises du réseau.

BÉZIERS MÉDITERRANÉE

La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée a été créée en décembre 2001 pour répondre à la nécessité d'unir forces et moyens des 13 communes qui

la composent afin d'impulser à l'ensemble du territoire Biterrois une dynamique de développement. Au total, ce sont 106 479 habitants qui bénéficient au quotidien de ses projets et actions. Béziers Méditerranée entend jouer un rôle primordial dans le développement économique de la région Languedoc-Roussillon. Au croisement des grandes voies de passage de l'Europe du Nord vers les pays méditerranéens, elle bénéficie d'un vaste potentiel économique desservi par un important réseau autoroutier, ferroviaire et aérien.

Un tissu économique en plein essor

Dans un environnement privilégié, s'intègre un tissu économique en plein essor, notamment dans le secteur du travail des métaux, qui constitue une branche phare de l'économie biterroise. Au-delà de ces deux pôles traditionnels, le déploiement local des techniques Internet haut débit (ADSL), initié début 2001, contribue à l'émergence d'un solide pôle de PME expertes en technologies de l'information et de la communication.

Des outils au service des entreprises

Béziers Méditerranée Expansion

C'est l'agence économique de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Sa mission est de créer les conditions favorables à la création et au développement des entreprises et de l'emploi sur le territoire, plus particulièrement les projets industriels et de services aux entreprises.

L'espace Béziers Méditerranée Oenopôle

Vitrine des vins de la région biterroise, elle apporte son soutien aux professionnels de la viti-viniculture par des opérations de communication et de promotion des crus de l'intercommunalité.

De plus, la structure met à la disposition des viticulteurs des salles techniques et de réception, un amphithéâtre fonctionnel équipé pour la dégustation et doté d'un équipement audiovisuel performant.



LE RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : LES ORGANISATEURS

L'ARIA-LR (Association Régionale des Industries Agroalimentaires du Languedoc-Roussillon) est une structure de représentation et de développement du secteur agroalimentaire régional. Elle a pour vocation de fédérer l'ensemble des entreprises industrielles de ce secteur.

MidiPack est un regroupement des entreprises du secteur de l'emballage et du conditionnement créé en 2006 par et pour les acteurs de la filière en Languedoc-Roussillon.

Transferts LR a pour mission de soutenir la compétitivité des entreprises par l'innovation et le transfert de technologie en Languedoc-Roussillon. Interface naturelle entre les laboratoires de recherche et les entreprises, Transferts LR valorise ces atouts en dynamisant les échanges entre l'offre et la demande technologique.

Q@LI-MEDiterranée est une structure qui fédère les forces d'une région au service du développement durable de la production agricole et agroalimentaire.

Montpellier SupAgro est un centre international d'études supérieures en sciences agronomiques qui propose une offre de formation complète et développe des activités de transfert de technologies, de valorisation des connaissances issues de la recherche, d'appui à l'innovation et à la création d'entreprises, de diffusion de la culture scientifique et technique.

ARTICLE 2 : LES PARTENAIRES

Les partenaires de l'ARIA LR pour ce concours régional de l'innovation alimentaire sont le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, la DRAAF, le Conseil général des Pyrénées-Orientales et le Feder. De son côté, Midipack est en partenariat avec la DRIRE, le Conseil général de l'Hérault, la Communauté d'Agglomération de Béziers et France Emballage.

ARTICLE 3 : LES PARTICIPANTS

Le concours est ouvert aux industries agroalimentaires, fournisseurs, sociétés de service, équipementiers, entreprises de l'emballage et du conditionnement ayant un lien avec l'agro-alimentaire et qui ont un site dans la région Languedoc-Roussillon.

Les entreprises peuvent concourir en présentant un projet appartenant à l'une des 3 catégories suivantes :

- Emergeant,
- Prototype,
- Réalisé.

Si le projet est réalisé, l'entreprise peut participer :

- avec un produit/service/procédé déjà existant non encore commercialisé,
- avec un produit/service/procédé déjà existant dont la commercialisation s'est faite après janvier 2009.

Si le projet a été primé dans un autre concours, l'entreprise ne pourra

participer qu'à condition que le projet ait évolué dans une autre phase que celle primée.

L'objet du projet devra être :

- une denrée alimentaire,
- un produit intermédiaire,
- un service,
- un équipement,
- un emballage ou un procédé de fabrication.

Les entreprises peuvent participer avec autant de produit/service/procédé qu'elles le souhaitent. Le projet peut être individuel ou collaboratif (laboratoire, industrie, équipementier, étudiant...)

Le produit/service/procédé présenté au concours doit :

- répondre aux réglementations en vigueur en Europe,
- avoir un caractère innovant,
- être commercialisable.

L'innovation peut porter sur n'importe quelle étape de la chaîne de production.

ARTICLE 4 : MODALITÉS DU CONCOURS

Cette première édition du concours de l'innovation agroalimentaire du Languedoc-Roussillon a pour objectif de créer une dynamique autour de l'innovation en impliquant les entreprises innovantes et les étudiants en agroalimentaire.

Ce concours récompense et valorise les industries agroalimentaires, fournisseurs de produits alimentaires, sociétés de service aux entreprises agroalimentaires, équipementiers professionnels de l'emballage et du conditionnement qui innove.

Le concours se déroulera du 02/11/09 au 31/03/10 si le nombre de participation est jugé suffisant par les organisateurs.

Il y aura 3 prix décernés (le nombre de prix dépendra du nombre de participant avec 1 prix au minimum et 3 prix au maximum).

Une mention sera attribuée à chaque prix avec par exemple :

- Nutrition,
- Développement durable,
- Procédé de fabrication,
- Service,
- Sécurité, méthode,
- Emballage,
- Technique de conditionnement.

- ...

Chaque mention ne désignera pas forcément un lauréat et une même mention peut être attribuée à plusieurs lauréats.

Détermination de l'éligibilité des dossiers :

Le comité d'organisation sera chargé : de réceptionner les dossiers de pré inscription et les dossiers de candidature, de déterminer la recevabilité des dossiers.



LE RÈGLEMENT (SUITE)

Le Jury :

Le jury est chargé de déterminer les lauréats du concours.

Il sera composé d'un représentant de :

- l'ARIA-LR,
- Midipack,
- Transferts LR,
- Q@li-MEDiterranée,
- Montpellier SupAgro,
- la DRAAF,
- la Région LR,
- un journaliste
- et un spécialiste par domaine d'innovation.

Chaque membre du jury sera chargé d'évaluer les dossiers.

Les 3 meilleurs dossiers seront désignés comme les lauréats du concours et seront classés par ordre décroissant. Les décisions du comité d'organisateur et du jury sont souveraines et sans appel.

ARTICLE 5 : MODALITÉS D'INSCRIPTION

La participation s'effectue en deux temps : les participants devront retirer un dossier de préinscription à partir du 02/11/09 et un dossier de candidature (présentation du projet) à partir du 01/01/10.

La demande se fera à l'ARIA-LR :

- en ligne sur : www.agroalimentaire-lr.com,
- par email à terrice@agropolis.fr,
- par téléphone au 04 67 04 75 20, par fax au 04 67 04 75 19 ou
- par courrier à

ARIA-LR,
Bâtiment Agropolis International,
Avenue Agropolis,
34394 Montpellier cedex 5.

Le dossier de préinscription correspond à une description partielle du projet et est composé d'un formulaire à remplir par l'entreprise.

Le dossier de candidature correspond à une description complète du projet.

Les dossiers de préinscription devront être renvoyés par courrier avant le 31/12/09 et les dossiers de candidature devront être envoyés avant le 31/03/10 dates limites de réception (le cachet de la poste faisant foi) à :

ARIA-LR
Bâtiment Agropolis International
Avenue Agropolis
34394 Montpellier cedex 5.

ARTICLE 6 : LES RÉCOMPENSES

Les lauréats se verront attribuer des prix en nature, les prix décernés

dépendront des partenariats établis par les organisateurs et qui seront adaptés à leur projet.

Les lauréats bénéficieront d'une aide à la communication (presse notamment).

Les organisateurs sont seuls habilités à attribuer les différents lots aux lauréats.

Le comité d'organisation du concours se réserve le droit de modifier les prix et les récompenses, en fonction des produits concourants et des partenariats qui auront pu être établis.

ARTICLE 7 : ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Les participants s'engagent à être présents aux évènements qui seront organisés pour le concours. Ils acceptent également d'être cités par les organisateurs lors de promotion ou de communication.

ARTICLE 8 : DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est déposé chez A. Sabiani & F. Babau - Huissiers de justice associés
9 avenue Bouisson Bertrand, BP4117,
34091 Montpellier Cedex 5.

Il peut être obtenu gratuitement sur le site www.agroalimentaire-lr.com ou sur simple demande par courrier à

ARIA-LR
Bâtiment Agropolis International,
Avenue Agropolis,
34394 Montpellier cedex 5

(timbre tarif lent remboursé sur simple demande dans la limite d'une demande par dénomination sociale d'entreprise).

ARTICLE 9 : AUTRES DISPOSITIONS

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le concours ou à en modifier les dates, si des raisons indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Dans le cas d'une annulation pure et simple, aucune charge de quelque nature que ce soit ne pourra être retenue contre les organisateurs. En cas de modification du présent règlement, les organisateurs s'engagent à en faire parvenir la teneur aux candidats.

La participation au concours implique de plein droit l'acceptation pleine, entière et sans réserve des dispositions du présent règlement.

Les membres du comité organisateur et les membres du jury sont tenus à un devoir de confidentialité.